UNIVERSITÉ DE GENÈVE
RECTORAT

NOTE AU CORPS PROFESSORAL ET AU CORPS INTERMEDIAIRE

Prof. Denis Hochstrasser
Vice-Recteur
Ligne directe: 022 379 79 70
Denis.Hochstrasser@unige.ch

Genève, le 18 décembre 2017

Appel à projets COINF – 2018

La Commission informatique de l'Université de Genève (COINF) soutient chaque année des projets informatiques dans les domaines de la **recherche** et de l'**enseignement**, initiés par les collaborateurs et collaboratrices de l'université.

Elle s'engage à cofinancer des projets novateurs de qualité, impliquant des investissements en matériel et logiciel informatiques (les renouvellements en sont exclus) ou le développement de solutions innovatrices.

Les conditions de participation sont décrites dans le document ci-joint (Demande de cofinancement COINF-2018.doc). La priorité sera donnée aux projets cofinancés, soit par la faculté d'appartenance, soit par d'autres fonds (ceux-ci devront être clairement identifiés dans la demande).

Pour soumettre une demande de cofinancement, il est nécessaire de remplir le formulaire qui se trouve dans ce document en se référant au règlement y relatif, puis de le transmettre pour préavis au président de la Commission Informatique de votre Faculté (CIF):

M. Bastien.Chopard@unige.ch / Sciences
M. Antoine.Geissbuhler@unige.ch / Médecine
M. Lorenz.Baumer@unige.ch / Lettres
M. Dimitri.Konstantas@unige.ch / GSEM
Mme Giovanna.DiMarzo@unige.ch / SdS
M. Christian.Bovet@unige.ch / Droit
M. Jean-Daniel.Macchi@unige.ch / Théologie
M. Olivier.Renaud@unige.ch / FPSE
M. Kilian.Seeber@unige.ch / FTI

Toutes les demandes de cofinancement doivent parvenir à votre CIF **au plus tard le vendredi 26 janvier 2018** pour être validées et transmises au Bureau de la COINF (Thierno Diallo). Les projets de type HPC seront préavisés par le Professeur Bastien Chopard, coordinateur du groupe HPC de la COINF, qui en fera une analyse plus approfondie. Les demandes émanant des centres interfacultaires / instituts doivent être envoyées à la CIF de la faculté d'ancrage du demandeur pour être préavisées puis présentées en séance.

La sélection finale aura lieu lors de la séance de la COINF du 01 mars 2018.

Cordiales salutations,

Prof. Denis Hochstrasser
Président de la COINF